

Politique MADA-Familles Sainte-Hénédine Portrait du milieu

Réalisée par

**Service de l'aménagement
et développement du territoire**

Janvier 2025



INTRODUCTION

Ce document est réalisé pour la municipalité de Sainte-Hénédine et vise à présenter un portrait du milieu sur le territoire de la municipalité, dans l'objectif d'accompagner la municipalité de la révision de sa Politique MADA-Familles.

Ce document présente en premier lieu les données démographiques et socioéconomiques rassemblées par la MRC de La Nouvelle-Beauce, de même que les données relatives à l'habitation, la scolarité, les lieux de travail et la santé populationnelle.

Ce document alimentera le processus de réflexion de la municipalité dans l'élaboration du plan d'action.

Les sources de données et de renseignements pour cette étude proviennent majoritairement de Statistique Canada, de l'Institut de la statistique du Québec, de la Santé publique et de données internes recueillies par la MRC à chaque début d'année lors de la compilation des permis de construction et des certificats d'autorisation émis l'année précédente.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
TABLE DES MATIÈRES	2
TABLEAUX	3
DÉMOGRAPHIE	5
FAMILLES	5
IMMIGRATION	6
ÉCONOMIE	7
HABITATION	7
SCOLARITÉ	8
PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL	9
SANTÉ POPULATIONNELLE.....	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION	12

TABLEAUX

1. DÉMOGRAPHIE.....	13
Tableau 1.1 : Population actuelle et évolution entre 2011 et 2023.....	13
Tableau 1.2 : Âge médian par municipalité.....	13
Tableau 1.3 : Répartition de la population par groupe d'âge en 2021.....	14
Tableau 1.4 : Variation de la population par groupe d'âge entre 2011 et 2023	14
Tableau 1.5 : Perspectives démographiques selon les groupes d'âge d'ici 2041	15
Tableau 1.6 : Naissances par municipalité Données provisoires CISSS de Chaudière-Appalaches.	15
Tableau 1.7 : Décès par municipalité	16
2. FAMILLES	16
Tableau 2.1 : Pourcentage des familles de recensement selon le nombre de personnes	16
Tableau 2.2 : Composition des familles de recensement	17
Tableau 2.3 : Nombre de ménages multigénérationnel	17
3. IMMIGRATION.....	18
Tableau 3.1 : Aperçu du recrutement international au sein des entreprises.....	18
Tableau 3.2 : Nombre d'élèves issus de l'immigration admis à la rentrée scolaire 2024-2025.....	18
4. ÉCONOMIE LOCALE	19
Tableau 4.1 : Revenu médian et moyen après impôts de 2016 et 2020.....	19
Tableau 4.2 : Indice de vitalité économique ¹ des municipalités.....	20
Tableau 4.3 : Composition du revenu en % par sexe.....	21
Tableau 4.4 : Bénéficiaires d transferts gouvernementaux de la population active.....	22
Tableau 4.5 : Pourcentage de la population vivant en situation de faible de revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) ¹	23
Tableau 4.6 : Évolution de la taxe foncière entre 2018 et 2023	23
5. HABITATION.....	24
Tableau 5.1 : Proportion des ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.....	24
Tableau 5.2 : Portrait du parc immobilier.....	24
Tableau 5.3 Répartition du parc de logements sociaux et communautaires	25
Tableaux 5.4 : Nombre de nouveaux logements selon les types depuis 2019.....	26
Tableau 5.5 : Mode d'occupation	28
Tableau 5.6 : Frais de logement moyens pour les propriétaires et les locataires dans les municipalités de la MRC de la Nouvelle-Beauce en 2021.....	29
Tableau 5.7 : Valeur moyenne des résidences unifamiliales.....	29
6. SCOLARITÉ.....	30
Tableau 6.1 : Prévisions des effectifs scolaires.....	30
Tableau 6.2 Projections des effectifs scolaires du CSSBE.....	30
Tableau 6.3 Indice de défavorisation des écoles en Nouvelle-Beauce 2022-2023.....	31

Tableau 6.4 Les maternelles 4 ans sur le territoire.....	32
Tableau 6.5 : Niveau de scolarité de la population active.....	32
Tableau 6.6 : Portrait de la diplomation secondaire (PRÉCA).....	33
7. PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL.....	34
Tableau 7.1 : Principales professions.....	34
Tableau 7.2 : Trajet domicile-travail.....	35
Tableau 7.3 : Mode de transport pour le navettage du domicile au travail.....	35
8. SANTÉ POPULATIONNELLE (ÉQUIPE CISSS).....	36
Tableau 8.1 : Espérance de vie.....	36
Tableau 8.2 : Prévalence des maladies chroniques de santé physique.....	36
Tableau 8.3 : Prévalence des maladies chroniques de santé mentale.....	37

- Une majorité des ménages est composée de 1 à 2 personnes (62,4%). Cela reflète une tendance générale que l'on retrouve sur notre territoire avec 64% des ménages composés de 1 à 2 personnes. Cette tendance est souvent associée à des changements sociétaux tels que le vieillissement de la population, la diminution des taux de fécondité, le choix de vivre seul ou en couple sans enfants.
- En 2021, on observe une répartition presque égale entre les hommes (25) et les femmes (20) à la tête de familles monoparentales, ce qui est plutôt inhabituel, car les familles monoparentales sont souvent dominées par les femmes. Cette répartition suggère une diversification des structures familiales et peut indiquer que les hommes sont plus présents dans des rôles parentaux primaires, signe de changement dans les normes familiales.
- Il y a 165 couples avec enfants et 180 couples sans enfants, montrant une proportion légèrement plus élevée de couples sans enfants. Cette dynamique pourrait refléter le choix d'avoir des enfants plus tard, un taux de natalité plus faible, ou des décisions liées à des contraintes économiques ou professionnelles.
- Le pourcentage de ménages multigénérationnels (0,9%) est légèrement supérieur à la moyenne du territoire (0,7%), mais reste faible. Cela reflète une faible tendance à la cohabitation intergénérationnelle, souvent influencée par des facteurs comme l'indépendance des générations, l'urbanisation, ou des coûts élevés liés à la vie commune. Ce phénomène pourrait aussi être lié à des facteurs culturels, où l'autonomie des personnes âgées ou des jeunes adultes est privilégiée par rapport à la cohabitation.

IMMIGRATION

- Les données recueillies ne nous indiquent pas l'établissement de personnes issues de l'immigration au sein de la municipalité, mais trois élèves issus de l'immigration fréquentent déjà l'école primaire. Une meilleure documentation et recherche sur ce point pourraient aider à mieux comprendre l'impact potentiel de l'immigration sur la croissance démographique et la diversité de la communauté. Cela pourrait également influencer la planification des services et des politiques locales pour favoriser l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants, si cela devenait un enjeu à l'avenir.

ÉCONOMIE

- Le revenu médian après impôts des résidents de 37 200 \$ est inférieur à celui de la MRC (38 800 \$). Cela peut suggérer une situation économique plus fragile pour les habitants de la municipalité, avec un revenu légèrement inférieur à la moyenne régionale. Cet écart pourrait indiquer une prévalence d'emplois moins bien rémunérés ou une dépendance accrue à d'autres formes de soutien financier, comme les transferts gouvernementaux.
- Avec un indice de vitalité économique de 9,77023, la municipalité se classe 7e sur les 11 municipalités de la MRC et 130e sur 1 160 au Québec. Cela suggère une vitalité économique relativement bonne par rapport à d'autres municipalités.
- Les données montrent que tant les hommes que les femmes retirent moins de revenus du marché et d'emploi par rapport à la moyenne du territoire :
 - 81 % des hommes et 68 % des femmes obtiennent un revenu du marché, contre 85 % et 74 % pour la MRC.
 - 68% des hommes et 50% des femmes obtiennent un revenu d'emploi contre 72% et 64% pour la MRC.
- 19 % des hommes et 32 % des femmes dépend des transferts gouvernementaux contre 15 % et 26 % respectivement pour la MRC.
- Les données sur la situation de faible de revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) nous indiquent que 7,8% de la population vivent sous le seuil de faible revenu. Chez les personnes âgées, cette proportion s'élève à 20% avec une proportion équivalente chez les femmes (20%) et les hommes (19%).

HABITATION

- Entre 2016 et 2021, le pourcentage de locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu en frais de location est passé de 0 % à 25 %. Soit cette donnée représente une augmentation de la pression financière sur les locataires ou témoigne de l'absence de logements locatifs en 2016. Du côté de la MRC, le pourcentage de locataire consacrant plus de 30 % de leur revenu en frais de location a diminué de 23,2 % à 15,3 % pour la même période.
- Cette situation peut refléter une augmentation des loyers ou une stagnation des revenus pour les locataires, ce qui rend le coût du logement plus difficile à supporter pour un quart d'entre eux.
- Du côté des propriétaires, la proportion consacrant plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement a diminué de 12,1 % à 6,8 % entre 2016 et 2021. Cela montre une amélioration notable de la situation financière des propriétaires, qui ont probablement bénéficié d'une croissance des revenus permettant une meilleure gestion des coûts du logement.

- Le parc immobilier est composé à 82 % de maisons unifamiliales, un chiffre supérieur à celui de la MRC (74 %). Cette proportion élevée de maisons individuelles peut limiter la diversité de l'offre en matière de logements plus accessibles, plus petits et moins coûteux comme les appartements ou les logements multifamiliaux, qui pourraient convenir davantage aux jeunes familles, aux aînés ou aux locataires à faible revenu.
- On trouve 11 logements sociaux et communautaires (HLM) destinés aux personnes âgées, ce qui représente 2 % du parc immobilier de la municipalité et 3,3% du parc de logements sociaux et communautaires de la MRC. Ce nombre de logements sociaux pourrait ne pas suffire à répondre aux besoins dans un contexte de vieillissement de la population, surtout si la demande pour des logements abordables adaptés augmente dans les années à venir.
- On retrouve également une résidence privée pour aînés offrant 10 chambres pour personnes semi-autonomes et 18 appartements pour personnes autonomes. Le CHSLD offre 34 chambres. La Maison la Récolte est une ressource intermédiaire pour adultes ayant un problème de santé mentale offrant 23 places.
- Entre 2019 et 2023, 77 nouveaux logements ont été construits, avec une majorité de logements jumelés (43) et 16 logements multifamiliaux. Cela montre une diversification du parc immobilier, qui pourrait améliorer l'accès au logement pour les résidents cherchant des options plus abordables ou adaptées à leurs besoins.
- 84 % des résidents sont propriétaires, tandis que seulement 16 % sont locataires, ce qui reflète une tendance à la propriété. Cette dynamique est positive pour la stabilité du marché immobilier, mais elle laisse peu d'espace pour les locataires, qui représentent une minorité de la population. Ce déséquilibre pourrait également indiquer une offre limitée de logements locatifs, restreignant ainsi les options pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas acheter.
- Les frais de logement moyens sont de 908 \$ pour les propriétaires et 564 \$ pour les locataires, comparativement à des moyennes plus élevées dans la MRC (996 \$ pour les propriétaires et 719 \$ pour les locataires). Ces coûts de logement relativement bas renforcent l'idée que les prix du logement dans la municipalité sont plus abordables que dans d'autres parties de la MRC, malgré l'augmentation de la pression financière pour certains locataires.

SCOLARITÉ

- La capacité d'accueil de l'école primaire est de 264 élèves, et les prévisions indiquent un nombre d'élèves entre 175 et 184 d'ici l'année scolaire 2026-2027.
- Bien que le nombre d'élèves soit en légère augmentation de 178 à 182 entre 2024-2025 et 2026-2027, l'école reste largement sous-utilisée par rapport à sa pleine capacité. Avec une

capacité de 264 élèves et une prévision d'élèves qui oscille autour de 180, l'école fonctionne actuellement à 68 % de sa capacité maximale.

- Cette situation pourrait refléter une stabilité démographique dans la tranche d'âge des enfants en âge de fréquenter l'école primaire.
- L'école primaire se classe au 1er rang décile selon l'indice du seuil de faible revenu, ce qui indique que les familles ont un niveau de revenu favorable selon leur région.
- Cependant, pour l'indice de milieu socio-économique, l'école se situe au 7e rang décile, soit légèrement au-dessus du seuil où une école est considérée en milieu défavorisé (à partir du 8e rang). Cela montre que, bien que le revenu des familles soit favorable, d'autres indicateurs liés au milieu socio-économique sont plus préoccupants.
- Parmi la population active de 995 personnes âgées de plus de 15 ans, 175 personnes (17,6%) n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Ce résultat est légèrement inférieur au résultat de la MRC avec 18,6%.
- 225 personnes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, ce qui constitue environ 22,6 % de la population. Cela indique que près d'un quart de la population a terminé ses études secondaires.
- Les données des autres niveaux d'études révèlent que 59,8% de la population possède un diplôme supérieur aux études secondaires : 235 personnes ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (23,6%); 215 ont terminé des études collégiales (21,6%); 145 personnes (14,6 %) ont obtenu un diplôme universitaire.
- Les résultats pour les élèves finissant le secondaire dans la MRC sont encourageants, avec 73 % obtenant leur diplôme en 5 ans et 81 % en 7 ans, surpassant la moyenne provinciale. Cela peut refléter un bon soutien éducatif dans la région.
- La différence entre les taux de diplomation des filles (80 % en 5 ans et 86 % en 7 ans) et des garçons (65 % en 5 ans et 75 % en 7 ans) met en évidence des disparités de genre en matière d'éducation, une tendance généralisée.

PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL

- Les métiers, des transports et de la machinerie se classent au 1er rang parmi les secteurs d'activité, ce qui indique une forte présence de professions liées à des métiers techniques, au secteur du transport ou à l'utilisation de la machinerie. Ce secteur reflète une population ayant des compétences spécialisées, probablement en lien avec l'importance des formations professionnelles (comme le DEP) observée dans les niveaux d'éducation de la population active.

- Les ventes et services occupent le 2e rang, ce qui montre l'importance du secteur tertiaire dans l'économie locale. Il s'agit d'un secteur clé pour une municipalité, en particulier pour les services de proximité.
- Le secteur des affaires, des finances et de l'administration se classe au 3e rang, ce qui indique que bien qu'il s'agisse d'une municipalité avec une composante industrielle, il existe aussi un besoin en compétences liées à la gestion, aux finances et à l'administration.
- 110 personnes parmi la population active travaillent directement dans la municipalité, ce qui représente une proportion modeste de la main-d'œuvre locale, laissant entendre que le marché de l'emploi à l'intérieur de la municipalité est relativement limité.
- Une part importante de la population active, soit 210 personnes, travaille dans le reste de la MRC, ce qui montre une dépendance vis-à-vis des emplois dans les municipalités voisines. La proximité des autres municipalités permet de trouver des opportunités d'emploi tout en restant dans la même zone administrative. 180 personnes se rendent dans une MRC voisine pour travailler, ce qui montre un flux important de navetteurs sortants. Cela indique que certaines personnes doivent chercher des emplois au-delà des frontières de la MRC, peut-être en raison d'un manque d'opportunités locales dans certains secteurs ou pour accéder à des emplois mieux rémunérés ou plus spécialisés.
- La voiture est de loin le moyen de transport dominant avec 86 % de la population active l'utilisant pour se rendre au travail. Cela reflète une dépendance importante à l'automobile, typique des régions où les infrastructures de transport en commun sont peu développées ou inexistantes. Le fait que la majorité des résidents travaillent en dehors de la municipalité (soit dans la MRC ou dans des MRC voisines) renforce cette nécessité d'utiliser un véhicule personnel.
- Le covoiturage est utilisé par 4 % de la population, ce qui reste relativement faible. Cela pourrait être un domaine à développer à l'avenir pour réduire l'impact environnemental des trajets domicile-travail et potentiellement alléger les coûts de transport pour les ménages.
- Le déplacement actif (à pied) concerne 8 % des travailleurs, ce qui suggère qu'une petite portion de la population active habite à proximité de leur lieu de travail dans la municipalité, facilitant les déplacements actifs. Ce chiffre pourrait être indicatif d'une certaine accessibilité locale à des emplois de proximité, notamment dans les secteurs des ventes, services et métiers manuels.
- La dépendance à l'automobile pour se rendre au travail souligne le besoin de réflexion sur les infrastructures de transport, notamment pour développer davantage d'options de mobilité durable (comme le transport en commun ou le covoiturage) et réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements. Des initiatives pour promouvoir le covoiturage pourraient bénéficier à la municipalité, en particulier pour les résidents qui travaillent dans des MRC voisines.

- Le nombre relativement faible de personnes qui se déplacent à pied (8 %) peut également indiquer un potentiel de développement urbain visant à améliorer l'accessibilité à pied aux lieux de travail dans la municipalité, à travers des aménagements urbains qui favorisent la mobilité active.

SANTÉ POPULATIONNELLE

- L'espérance de vie des femmes (86,6 ans) dépasse celle des hommes (81,1 ans) de 5,5 ans, ce qui correspond à une tendance mondiale où les femmes vivent généralement plus longtemps que les hommes. Cette différence peut être attribuée à plusieurs facteurs :
 - Biologiques : la résistance accrue aux maladies cardiovasculaires chez les femmes avant la ménopause;
 - Comportementaux : les hommes adoptent souvent des comportements plus à risque ou portent une moins grande attention à leur santé;
 - Environnementaux et sociaux : différences dans les habitudes alimentaires, l'activité physique et la gestion du stress.
- Ces écarts d'espérance de vie soulignent la nécessité d'interventions spécifiques pour améliorer la santé des hommes, notamment en matière de prévention et de gestion des risques liés aux maladies chroniques.
- La prévalence élevée de maladies cardiovasculaires, notamment des cardiopathies ischémiques, au-dessus de la moyenne provinciale, soulève des inquiétudes majeures concernant la santé physique dans la région. Cette situation pourrait être liée à des facteurs de risque modifiables comme l'alimentation, l'inactivité physique, le tabagisme, l'obésité, et la gestion du stress. Les maladies cardiaques étant souvent associées à des modes de vie sédentaire ou à une mauvaise gestion des facteurs de risque. La région pourrait bénéficier de programmes de sensibilisation et de prévention ciblés.
- Les interventions peuvent inclure la promotion de styles de vie plus actifs, l'amélioration des habitudes alimentaires (comme la réduction de la consommation de sel et de gras), ainsi que des campagnes pour encourager l'arrêt du tabagisme.
- La situation suggère également une vulnérabilité accrue des hommes dans cette région qui pourraient être plus touchés par ces maladies, en raison des écarts d'espérance de vie.
- À l'inverse, la prévalence des maladies mentales chroniques est inférieure à la moyenne provinciale, ce qui peut indiquer un environnement relativement sain pour la santé mentale dans la région. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cet état de fait :
 - Accès aux soins de santé mentale et aux ressources communautaires pour le soutien émotionnel.
 - Un niveau de stress peut être moindre, lié à une communauté plus soudée ou à un rythme de vie moins stressant que dans les grandes agglomérations.

- Cependant, il est important de ne pas sous-estimer les besoins en santé mentale, même si les chiffres sont favorables. Il serait pertinent de maintenir et développer les services de santé mentale disponibles, pour prévenir d'éventuelles hausses dans le futur et s'assurer que les ressources appropriées sont accessibles à tous les groupes de la population.

CONCLUSION

La municipalité a connu une croissance au cours des dernières années, en particulier chez les jeunes. Cependant, les perspectives suggèrent un vieillissement marqué, notamment pour les groupes d'âge de 75 ans et plus. Cela pourrait entraîner des défis sur le plan des services publics, notamment dans les domaines de la santé et de l'habitation. Une surveillance continue des tendances démographiques sera nécessaire pour adapter les infrastructures et services locaux.

La structure des ménages dans la municipalité montre une tendance vers des ménages plus petits et des structures familiales diversifiées. Cependant, la proportion de couples sans enfants et le faible taux de cohabitation intergénérationnelle reflètent des changements sociétaux et démographiques importants. L'absence de données sur l'immigration pourrait poser des défis à en matière d'intégration et de diversité sociales. Ces tendances devront être prises en compte dans la planification des services locaux et l'adaptation aux besoins des résidents.

La municipalité présente une situation contrastée en matière de logement. D'une part, les propriétaires bénéficient d'une amélioration notable de leur situation financière, avec des coûts de logement relativement bas. D'autre part, les locataires font face à une augmentation significative de la pression financière, avec un quart d'entre eux consacrant désormais plus de 30 % de leur revenu aux frais de location. La prédominance des maisons unifamiliales et le nombre limité de logements sociaux pour les aînés limitent la diversité et l'accessibilité du parc immobilier, tandis que la construction récente de logements jumelés et multifamiliaux pourrait offrir des solutions plus abordables à long terme. Une attention particulière devrait être portée à l'offre de logements locatifs abordables et à l'adaptation du parc immobilier aux besoins d'une population vieillissante et diversifiée.

Les prévisions stables concernant le nombre d'élèves et l'indice de défavorisation de l'école primaire indiquent une certaine stabilité, mais nécessiteront une attention pour suivre l'évolution de l'indice de milieu socio-économique. Le niveau d'éducation varié de la population active témoigne d'un potentiel technique et professionnel important. Cependant, la part significative de personnes sans diplôme d'études secondaires pourrait poser des défis en matière d'accès à l'emploi, nécessitant des programmes d'alphabétisation ou de formation continue pour augmenter les qualifications de cette tranche de la population.

Les secteurs d'activités populaires et les modes de transport utilisés révèlent un marché du travail diversifié, mais en partie orienté vers l'extérieur de la municipalité, avec une forte dépendance à l'automobile. Renforcer les opportunités locales d'emploi, notamment dans les secteurs techniques, ainsi que promouvoir des modes de transport plus durables pourrait aider à améliorer la qualité de vie des résidents et à favoriser un développement économique plus durable à l'échelle locale.

Tableaux

1. DÉMOGRAPHIE

Tableau 1.1 : Population actuelle et évolution entre 2011 et 2023

Municipalités	2011	2016	2021	2023	Variation % 2011-2023
Frampton	1 393	1 297	1 309	1 389	-0,3
Saint-Bernard	2 031	2 321	2 535	2 698	33,5
Saint-Elzéar	2 107	2 400	2 623	2 812	33,5
Saint-Isidore	2 947	2 880	3 286	3 490	18,4
Saint-Lambert	6177	6 647	6 817	7 018	13,6
Sainte-Hénédine	1 212	1 271	1 440	1 476	21,8
Sainte-Marguerite	1 073	1 078	1 175	1 279	19,2
Sainte-Marie	12 889	13 565	13 134	13 425	4,2
Saints-Anges	1 149	1 157	1 239	1 329	15,7
Scott	2 089	2 352	2 566	2 834	35,7
Vallée-Jonction	1 940	1 875	1 864	1 993	2,7
MRC	35 107	36 785	37 988	39 743	13,2

Tableau 1.2 : Âge médian par municipalité

Municipalité	Total	Rang	Homme	Femme
Frampton	50,8	11	51,2	50,4
Saint-Bernard	35,6	1	35,6	36
Saint-Elzéar	36,4	2	36,4	36,4
Saint-Isidore	40,4	5	40,8	39,6
Saint-Lambert	40,8	6	41,6	40,4
Sainte-Hénédine	40,4	5	40,4	40
Sainte-Marguerite	40,0	4	41,2	38,8
Sainte-Marie	44,0	7	42,8	44,8
Saints-Anges	39,6	3	39,2	40
Scott	36,4	2	38,0	35,2
Vallée-Jonction	46	8	44,8	47,2
MRC	41,2		41,2	41,6

Tableau 1.3 : Répartition de la population par groupe d'âge en 2021

Municipalités	0-19	20-39	40-59	60-74	75-85	85 et +
Frampton	18,6%	16,7%	28,9%	24,3%	8,0%	3,4%
Saint-Bernard	27,4%	29,3%	21,1%	16,5%	4,1%	1,6%
Saint-Elzéar	29,4%	25,4%	25,8%	14,5%	3,8%	1,1%
Sainte-Hénédine	25,7%	24,0%	22,2%	16,0%	7,6%	4,5%
Saint-Isidore	25,0%	24,7%	24,3%	18,8%	5,2%	2,0%
Saint-Lambert	26,8%	21,4%	29,4%	17,4%	4,0%	1,0%
Sainte-Marguerite	26,1%	23,9%	25,2%	16,7%	6,4%	1,7%
Sainte-Marie	23,0%	21,7%	25,2%	20,1%	7,0%	3,0%
Saints-Anges	26,3%	24,7%	24,3%	19,0%	4,0%	1,6%
Scott	28,2%	27,1%	25,7%	14,3%	3,9%	0,8%
Vallée-Jonction	20,7%	20,7%	25,5%	23,1%	7,3%	2,7%
Nouvelle-Beauce	25,0%	23,1%	25,7%	18,5%	5,7%	2,0%

Tableau 1.4 : Variation de la population par groupe d'âge entre 2011 et 2023

Municipalité	Variation par groupe d'âge					
	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75-84	85 et +
Frampton	-2,6	-22,8	12	63,6	4	-18
Saint-Bernard	9,5	39	5,1	168,4	25	56,5
Saint-Elzéar	39,2	37,8	58,1	114,7	166	141,2
Saint-Isidore	13,3	22,1	-0,4	102,3	83,2	24,6
Saint-Lambert	37,7	4,5	36	183,9	165,8	51,2
Sainte-Hénédine	38,2	21,5	6,3	15,7	2,8	34,5
Sainte-Marguerite	23,8	-4,7	23,5	62,2	84,1	-12,5
Sainte-Marie	2,6	-9,2	-3,2	119,4	118,4	185,4
Saints-Anges	14,7	26,2	10,4	176,6	25	109
Scott	79,9	63,2	47,5	116,2	5,2	-51,6
Vallée-Jonction	-6,8	-15,3	-9,6	65,3	37	134,8
MRC Nouvelle-Beauce						

Tableau 1.5 : Perspectives démographiques selon les groupes d'âge d'ici 2041

Municipalité	Variation par groupe d'âge					
	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75-84 ans	85 ans et +
Frampton	-15,6	-14,6	-31,6	-22,3	137,5	104,9
Saint-Bernard	21,1	5,6	57,9	-18,8	175,2	265,2
Saint-Elzéar	3,96	25,8	-15,8	33,6	163,0	213,9
Saint-Isidore	9,2	2,2	18,0	-8,3	99,4	122,6
Saint-Lambert	-1,5	12,5	-15,5	24,1	150,9	361,1
Sainte-Hénédine	32,8	14,5	35,4	-12,1	51,2	49,1
Sainte-Marguerite	27,9	20,9	8,8	2,6	62,3	305,5
Sainte-Marie	-10,4	-1,4	-14,0	-17,6	68,4	151,8
Saints-Anges	-6,8	-3,0	7,3	31,8	93,1	208,3
Scott	22,1	5,6	57,9	-15,8	127,3	440
Vallée-Jonction	22,1	5,6	57,9	-15,8	126,6	206,4

Tableau 1.6 : Naissances par municipalité Données provisoires CISSS de Chaudière-Appalaches

Municipalités	2020	2021	2022	2023	Total
Frampton	15	6	16	9	46
Saint-Bernard	39	37	23	30	129
Saint-Elzéar	28	25	24	31	108
Saint-Isidore	51	51	49	42	193
Saint-Lambert	ND	ND	58	55	113
Sainte-Hénédine	24	25	20	14	83
Sainte-Marguerite	15	17	12	18	62
Sainte-Marie	123	136	108	100	467
Saints-Anges	17	11	26	17	71
Scott	35	40	40	38	153
Vallée-Jonction	11	21	15	16	63
Total MRC	358	369	391	370	1 488

Tableau 1.7 : Décès par municipalité

Municipalité	2019-2021
Frampton	33
Saint-Bernard	44
Saint-Elzéar	37
Saint-Isidore	81
Saint-Lambert	64
Sainte-Hénédine	77
Sainte-Marguerite	16
Sainte-Marie	305
Saints-Anges	22
Scott	27
Vallée-Jonction	44
Total MRC	750

2. FAMILLES

Tableau 2.1 : Pourcentage des familles de recensement selon le nombre de personnes

Municipalité	Nombre de familles de recensement	2	3	4	5 et +	Taille familles
Frampton	375	57,3%	18,6%	17,3%	6,7%	2,8
Saint-Bernard	705	45,4%	20,6%	21,3%	13,5%	3,1
Saint-Elzéar	750	46,0%	18,7%	22,7%	12,7%	3,1
Saint-Isidore	970	52,1%	19,6%	17,0%	11,3%	2,9
Saint-Lambert	2 035	50,1%	16,9%	22,9%	10,1%	3,0
Sainte-Hénédine	390	50%	16,6%	21,8%	11,5%	2,1
Sainte-Marguerite	345	50,7%	20,3%	18,8%	10,1%	2,9
Sainte-Marie	3710	54,2%	18,0%	18,9%	9,2%	2,9
Saints-Anges	370	50%	20,3%	20,3%	9,5%	2,9
Scott	750	48,7%	20,7%	22%	10%	3,0
Vallée-Jonction	520	58,6%	17,3%	16,3%	8,7%	2,8
Total MRC	10 920	51,5%	18,5%	20,0%	10,0%	2,9

Tableau 2.2 : Composition des familles de recensement

Municipalités	Personnes vivant seules	Couple sans enfants	Couples avec enfants	Monoparental es féminines	Monoparentales masculines
Frampton	200	190	145	30	15
Saint-Bernard	255	285	330	55	35
Saint-Elzéar	235	300	350	70	30
Saint-Isidore	360	435	405	80	40
Saint-Lambert	600	895	1820	110	105
Sainte-Hénédine	145	180	165	20	25
Sainte-Marguerite	145	140	150	35	15
Sainte-Marie	1 680	1 740	1 465	350	150
Saints-Anges	110	165	160	30	20
Scott	270	310	350	55	30
Vallée-Jonction	295	150	185	45	35
MRC de La Nouvelle-Beauce	4 285	4 895	4 640	895	495

Tableau 2.3 : Nombre de ménages multigénérationnel

Municipalités	Nombre de ménages	Nb de ménages	% des ménages
Frampton	590	5	0,8
Saint-Bernard	975	5	0,5
Saint-Elzéar	1 000	10	1
Saint-Isidore	1 335	10	0,75
Saint-Lambert	2 675	30	1,1
Sainte-Hénédine	545	5	0,9
Sainte-Marguerite	475	5	1
Sainte-Marie	5 500	30	0,55
Saints-Anges	485	5	1,03
Scott	1 035	5	0,5
Vallée-Jonction	830	5	0,6
MRC de la Nouvelle-Beauce	15 465	110	0,7

3. IMMIGRATION

Tableau 3.1 : Aperçu du recrutement international au sein des entreprises

Dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), les trois MRC de la Beauce collaborent pour mettre en œuvre un plan d'action en immigration. Les trois corporations de développement économique de la Beauce ont mené un sondage auprès des entreprises pour avoir un aperçu du nombre de travailleurs étrangers temporaires (TET) et d'étudiants internationaux attendus et arrivés en 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

Municipalités	2022-2023	2023-2024	2024-2025 (Prévisionnel)	Total arrivés	Total attendus
Frampton	0	0	0	0	0
Saint-Bernard	16	12	9	28	9
Saint-Elzéar	11	3	9	14	9
Saint-Isidore	24	16	4	40	4
Saint-Lambert	26	27	12	55	12
Sainte-Hénédine	--	--	--	--	--
Sainte-Marguerite	4	1	8	5	8
Sainte-Marie	185	132	151	317	151
Saints-Anges	5	10	5	15	5
Scott	48	6	51	54	51
Vallée-Jonction	2	0	0	2	0
MRC	338	402	303	530	249

Tableau 3.2 : Nombre d'élèves issus de l'immigration admis à la rentrée scolaire 2024-2025

Écoles	Municipalités	Nombre d'élèves 2024-2025
L'Envolée	Frampton	0
L'Aquarelle	Saint-Bernard	6
École Notre-Dame	Saint-Elzéar	2
Barabé-Drouin	Saint-Isidore	2
Le Bac	Saint-Lambert	8
La découverte	Sainte-Hénédine	0
L'Étincelle	Sainte-Marguerite	0
L'Éveil	Sainte-Marie	20
Maribel	Sainte-Marie	16
Mgr-Feuiltaut	Sainte-Marie	26
Polyvalente Benoit-Vachon	Sainte-Marie	57
École Sts-Anges	Saints-Anges	2
L'Accueil	Scott	8
École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction	2
	MRC de La Nouvelle-Beauce	141

4. ÉCONOMIE LOCALE

Tableau 4.1 : Revenu médian et moyen après impôts de 2016 et 2020

Municipalités \ Revenu	Revenu médian 2016 (Après impôt)			Revenu médian ¹ 2020 (Après impôt ²)		
	Total	H	F	Total	H	F
Frampton	26 837	31 573	23 456	34 400	38 400	30 800
Saint-Bernard	30 688	33 813	27 008	38 000	40 400	35 200
Saint-Elzéar	32 896	36 800	28 813	39 600	42 800	36 400
Saint-Isidore	31 680	35 277	26 957	38 400	41 200	34 800
Saint-Lambert	34 950	38 630	30 822	42 000	45 200	38 000
Sainte-Hénédine	31 648	33 792	28 480	37 200	40 000	34 800
Sainte-Marguerite	30 144	32 512	26 592	36 400	38 800	33 600
Sainte-Marie	31 746	35 499	27 351	38 800	42 400	34 800
Saints-Anges	28 864	31 808	24 192	36 800	39 200	35 600
Scott	33 203	36 907	29 158	40 800	44 800	36 800
Vallée-Jonction	31 360	33 938	26 816	36 800	40 000	32 000
MRC de la Nouvelle-Beauce	31 984	35 447	27 717	38 800	42 400	35 200

1. Revenu médian : revenu qui partage la population en deux parts égales de telle sorte que 50 % gagnent un revenu inférieur et 50 % gagnent un revenu supérieur à celui-ci.

2. Revenu après impôt : revenu total de toutes les sources y compris les revenus d'emploi, les revenus de placement ainsi que les transferts issus des gouvernements fédéral et provincial, moins l'impôt fédéral et provincial.

Tableau 4.2 : Indice de vitalité économique¹ des municipalités

Municipalité	Rang provincial/ 1160	Rang Nouvelle- Beauce	IVÉ 2020	Quintile 2020
Frampton	533	11	0,61775	3
Saint-Bernard	36	3	15,61384	1
Saint-Elzéar	33	2	16,02064	1
Saint-Isidore	65	4	12,89669	1
Saint-Lambert	101	6	10,79261	1
Sainte-Hénédine	130	7	9,77023	1
Sainte-Marguerite	69	5	12,59111	1
Sainte-Marie	349	10	3,42910	2
Saints-Anges	222	8	6,41997	1
Scott	32	1	16,29215	1
Vallée-Jonction	319	9	3,95941	2

1. L'indice de vitalité économique est une moyenne géométrique normalisée de trois indicateurs: le taux de travailleurs; le revenu total médian des particuliers; le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Il représente la vitalité du marché du travail, du niveau de vie et de la dynamique démographique.

Tableau 4.3 : Composition du revenu en % par sexe

Municipalités	Revenu du marché ¹ (% de la population)		Revenu d'emploi ² (% de la population)		Transferts gouvernementaux ³ (% de la population)	
	H	F	H	F	H	F
Frampton	87 %	75 %	72 %	56 %	13 %	26 %
Saint-Bernard	85 %	69 %	72 %	59 %	15 %	31 %
Saint-Elzéar	88 %	72 %	79 %	66 %	13 %	28 %
Saint-Isidore	85 %	74 %	74 %	66 %	15 %	26 %
Saint-Lambert	87 %	79 %	75 %	71 %	13 %	21 %
Sainte-Hénédine	81 %	68 %	68 %	50 %	19 %	32 %
Sainte-Marguerite	82 %	70 %	70 %	61 %	18 %	31 %
Sainte-Marie	85 %	75 %	70 %	63 %	15 %	25 %
Saints-Anges	82 %	71 %	70 %	59 %	18 %	29 %
Scott	86 %	76 %	75 %	70 %	14 %	24 %
Vallée-Jonction	83 %	69 %	71 %	56 %	17 %	31 %
MRC	85 %	74 %	72 %	64 %	15 %	26 %

1. Revenu du marché : la somme du revenu d'emploi, du revenu de placement, revenu de retraite d'un régime privé. C'est le revenu total moins les transferts gouvernementaux.

2. Revenu d'emploi : toute forme de salaire ou de traitement rémunéré.

3. Transferts gouvernementaux : pension de vieillesse, assurance emploi, prestation pour enfants, assistance sociale, indemnités, tout autre revenu de sources publiques.

Une même personne peut bénéficier de plus d'une source de revenus. Il est à noter que le nombre de bénéficiaires d'un revenu de transferts gouvernementaux a grandement augmenté depuis le dernier recensement de 2016 étant donné les prestations d'urgence reliée à la situation de la COVID-19.

Tableau 4.4 : Bénéficiaires d transferts gouvernementaux de la population active

Municipalité	Sexe	Nombre	% population	Transferts gouvernement ¹ aux médians parmi les bénéficiaires
Frampton	Hommes	480	37 %	9 500 \$
	Femmes	435	33 %	13 600 \$
Saint-Bernard	Hommes	805	32 %	6 750 \$
	Femmes	795	31 %	12 700 \$
Saint-Elzéar	Hommes	780	30 %	6 000 \$
	Femmes	870	33 %	12 000 \$
Saint-Isidore	Hommes	1 015	31 %	7 400 \$
	Femmes	1 095	33 %	12 600 \$
Saint-Lambert	Hommes	2 090	31 %	8 500 \$
	Femmes	2 130	31 %	10 600 \$
Sainte-Hénédine	Hommes	435	30 %	7 300 \$
	Femmes	430	30 %	13 400 \$
Sainte-Marguerite	Hommes	410	35 %	8 500 \$
	Femmes	410	35 %	12 000 \$
Sainte-Marie	Hommes	4 050	31 %	8 400 \$
	Femmes	4 400	34 %	12 000 \$
Saints-Anges	Hommes	390	31 %	8 400 \$
	Femmes	410	33 %	12 700 \$
Scott	Hommes	760	30 %	7 750 \$
	Femmes	850	33 %	10 400 \$
Vallée-Jonction	Hommes	650	35 %	8 500 \$
	Femmes	650	35 %	12 800 \$
MRC Nouvelle-Beauce	Hommes	11 865	31 %	8 000 \$
	Femmes	12 470	33 %	11 900 \$

1. Les prestations en espèces versées par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de la période de référence.

Sont inclus :

- La pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Allocation ou Allocation au survivant ;
- Les prestations de retraite, d'invalidité et au survivant du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec ;
- Les prestations de l'assurance-emploi et du Régime québécois d'assurance parentale ;
- Les prestations pour enfants de programmes fédéraux et provinciaux ;
- Les prestations d'assistance sociale ;
- Les indemnités pour accidents du travail ;
- L'allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) ;
- Les crédits pour la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente harmonisée ;
- Autre revenu provenant de sources publiques.

Tableau 4.5 : Pourcentage de la population vivant en situation de faible de revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)¹

Municipalités	% de la population globale	% des personnes de 65 ans et plus	65 ans et plus (%)	
			Hommes	Femmes
Frampton	11,6	26,0	22,0	30,0
Saint-Bernard	6,9	17,0	13,0	22,0
Saint-Elzéar	6,4	23,0	19,0	26,0
Saint-Isidore	7,5	17,2	13,0	21,0
Saint-Lambert	5,7	18,0	16,8	19,6
Sainte-Hénédine	7,8	20,0	19,0	20,0
Sainte-Marguerite	7,2	21,0	22,0	20,0
Sainte-Marie	8,1	17,2	12,8	21,2
Saints-Anges	9,8	21,0	20,0	22,0
Scott	6,7	21,0	19,0	24,0
Vallée-Jonction	8,2	18,5	18,0	19,0
MRC Nouvelle-Beauce	5	18,6	15,7	21,6

1. La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté par une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

Tableau 4.6 : Évolution de la taxe foncière entre 2018 et 2023

Évolution de la taxe foncière générale (taxes municipales ¹)						
Municipalités	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Frampton	0,6550	0,6590	0,6722	0,7000	0,6800	0,7100
Saint-Bernard	0,7517	0,7564	0,7196	0,7296	0,7394	0,6835
Saint-Elzéar	0,8023	0,7689	0,7950	0,8084	0,7640	0,7946
Saint-Isidore	0,8019	0,8118	0,7495	0,714	0,7259	0,6371
Saint-Lambert	0,7590	0,7320	0,7595	0,7747	0,7475	0,7752
Sainte-Hénédine	0,83	0,83	0,79	0,82	0,83	0,76
Sainte-Marguerite	0,92	0,92	0,93	0,94	0,94	0,78
Sainte-Marie	0,8165	0,8167	0,8336	0,8246	0,8315	0,8365
Saints-Anges	0,944	0,944	0,973	0,989	0,989	0,999
Scott	0,8152	0,8274	0,8439	0,8439	0,8565	0,8779
Vallée-Jonction	0,904	0,878	0,878	0,857	0,820	0,850

Note : Le taux de taxation moyen au Québec est de 9,15 \$ par tranche de 1 000 \$ basé sur la valeur de l'immeuble.

5. HABITATION

Tableau 5.1 : Proportion des ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement

Municipalités \ % ménages propriétaires et locataires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement	% propriétaires en 2016	% locataires en 2016	% propriétaires en 2021	% locataires en 2021
Frampton	4,6 %	35,7 %	4,2 %	0,0 %
Saint-Bernard	6,2 %	17,6 %	4,2 %	20,5 %
Saint-Elzéar	7,6 %	16,7 %	4,4 %	18,4 %
Saint-Isidore	6,1 %	23,7 %	8,5 %	19,1 %
Saint-Lambert	7,5 %	23,1 %	7,7 %	14,5 %
Sainte-Hénédine	12,1 %	0,0 %	6,8 %	25,0 %
Sainte-Marguerite	11,3 %	0,0 %	6,1 %	12,5 %
Sainte-Marie	7,8 %	24,9 %	6,3 %	13,9 %
Saints-Anges	12,5 %	0,0 %	5,7 %	0,0 %
Scott	12,5 %	24,0 %	4,9 %	15,0 %
Vallée-Jonction	6,1 %	21,9 %	5,6 %	15,4 %
MRC de la Nouvelle-Beauce	7,9 %	23,2 %	6,3 %	15,3 %

Tableau 5.2 : Portrait du parc immobilier

Municipalités \ logements	Unifamiliale isolée	Unifamiliale jumelée	Maison en rangée	Appartement ou plain-pied dans un duplex	Multifamiliale (appartement de moins de 5 étages)	Autre maison attenante	Maison mobile	Total
Frampton	520	15	0	10	40	5	5	595
Saint-Bernard	800	120	0	30	30	0	0	980
Saint-Elzéar	745	160	15	15	65	5	5	1 010
Saint-Isidore	1 125	45	10	60	95	5	5	1 345
Saint-Lambert	2 215	140	10	45	170	0	95	2 675
Sainte-Hénédine	450	50	0	15	30	0	5	550
Sainte-Marguerite	395	30	5	5	50	0	5	490
Sainte-Marie	3 200	845	125	155	1 090	15	65	5 495
Saints-Anges	430	35	0	5	15	0	0	485
Scott	880	90	0	15	45	5	0	1 035
Vallée-Jonction	635	45	0	65	75	5	0	825
MRC de la Nouvelle-Beauce	11 395	1 580	155	415	1 700	40	180	15 465

Tableau 5.3 Répartition du parc de logements sociaux et communautaires

Municipalité	Gestionnaire	Nombre de logements	Logements disponibles par clientèle	% du parc immobilier de la municipalité	% du parc de logements sociaux de la MRC
Frampton	ORH-NB	10	8 (aînée)	1,6%	3%
			2 (familles + pers. seules)		
Saint-Bernard	ORH-NB	10	10 (aînée)	1%	3%
Saint-Elzéar	ORH-NB	13	13 (aînée)	3,8%	11,5%
	OBNL	25	25 (aînée)		
Saint-Isidore	ORH-NB	19	11 (aînée)	4,5%	18,4%
			8 (familles)		
	OBNL	42	42 (aînée)		
Saint-Lambert	ORH-NB	10	10 (aînée)	1,3%	10,9%
	OBNL	26	26 (aînée)		
Sainte-Hénédine	ORH-NB	11	11 (aînée)	2%	3,3%
Sainte-Marguerite	ORH-NB	10	10 (aînée)	2%	3%
Sainte-Marie	ORH-NB	52	32 (aînée) 20 (familles + pers. seules)	0,9%	15,7%
Saints-Anges	ORH-NB	10	10 (familles + pers. seules)	2%	3%
Scott	ORH-NB	10	10 (aînée)	2%	6%
	Coopérative	10	10 (aînée)		
Vallée-Jonction	ORH-NB OBNL	73	12 (familles + pers. seules)	8,8%	22%
			20 (aînée)		
			61 aînés		
Total du parc		331			

Tableaux 5.4 : Nombre de nouveaux logements selon les types depuis 2019

Frampton						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	2	8	10	11	2	33
Jumelé	4	4	10	4	0	22
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	0	0	0	0	0	0
Total	6	12	20	15	2	55

Saint-Bernard						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	8	8	11	7	1	35
Jumelé	8	4	8	2	8	30
En rangée	0	0	0	0	14	14
Multifamiliale (logement)	0	0	32	0	0	32
Total	16	12	51	9	23	111

Saint-Elzéar						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	6	6	6	12	5	35
Jumelé	12	12	10	2	6	42
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	12	29	10	4	0	55
Total	30	47	26	18	11	132

Saint-Isidore						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	9	13	14	7	4	47
Jumelé	6	4	8	4	8	30
En rangée	0	3	0	0	0	3
Multifamiliale	0	0	33	16	12	61
Total	15	20	55	27	24	141

Saint-Lambert						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	14	15	19	22	20	90
Jumelé	0	0	0	0	10	10
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	0	0	24	32	82	138
Total	14	15	43	54	112	238

Sainte-Hénédine						
-----------------	--	--	--	--	--	--

Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	7	4	1	5	1	18
Jumelé	8	22	8	3	2	43
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	0	8	8	0	0	16
Total	15	34	17	8	3	77

Sainte-Marguerite						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	5	9	9	6	7	36
Jumelé	4	4	0	0	0	8
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	0	44	5	0	0	49
Total	9	57	14	6	7	93

Sainte-Marie						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	20	36	33	24	17	130
Jumelé	28	47	41	26	8	150
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	50	180	72	18	165	485
Total	98	263	146	68	190	765

Saints-Anges						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	7	2	3	3	0	15
Jumelé	8	8	6	2	2	26
En rangée	0	0	0	0	6	6
Multifamiliale	0	0	0	0	0	0
Total	15	10	9	5	8	47

Scott						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	20	30	22	15	10	97
Jumelé	16	8	0	0	18	42
En rangée	0	0	0	18	0	18
Multifamiliale	12	35	12	60	8	127
Total	48	73	34	93	36	284

Vallée-Jonction						
Type d'habitation	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Unifamiliale isolée	6	5	11	6	1	29
Jumelé	4	14	16	16	4	54
En rangée	0	0	0	0	0	0
Multifamiliale	1	6	22	33	4	66
Total	11	25	49	55	9	149

Tableau 5.5 : Mode d'occupation

Municipalités	Propriétaire		Locataire	
	Nb	%	Nb	%
Saint-Bernard (975)	770	79 %	205	21 %
Saint-Elzéar (1000)	800	80 %	200	20 %
Frampton (590)	525	89 %	65	11 %
Sainte-Hénédine (545)	460	84 %	85	16 %
Saint-Lambert-de-Lauzon (2675)	2 360	88 %	310	12 %
Sainte-Marguerite (475)	355	75 %	125	26 %
Sainte-Marie (5 500)	3 875	71 %	1 625	29 %
Vallée-Jonction (830)	630	76 %	200	24 %
Saints-Anges (500)	450	90 %	55	10 %
Scott (1035)	830	80 %	200	20 %
Saint-Isidore (1335)	1 085	81 %	255	19 %
MRC de la Nouvelle-Beauce		81%		19%

Tableau 5.6 : Frais de logement moyens pour les propriétaires et les locataires dans les municipalités de la MRC de la Nouvelle-Beauce en 2021

Municipalités \ frais de logement moyens ¹	Frais (\$ CAD) moyens pour les propriétaires	Frais (\$ CAD) moyens pour les locataires
Saint-Bernard	972 \$	760 \$
Saint-Elzéar	1 040 \$	720 \$
Frampton	700 \$	600 \$
Sainte-Hénédine	908 \$	564 \$
Saint-Lambert-de-Lauzon	1 105 \$	810 \$
Sainte-Marguerite	908 \$	690 \$
Sainte-Marie	991 \$	720 \$
Vallée-Jonction	876 \$	640 \$
Saints-Anges	860 \$	580 \$
Scott	1 106 \$	775 \$
Saint-Isidore	1 022 \$	700 \$
MRC de la Nouvelle-Beauce	996 \$	719 \$

1. Frais de logement renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages.

Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Tableau 5.7 : Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Municipalités \ valeurs moyennes des logements	Valeurs (\$ CAD) moyennes au rôle d'évaluation (actuelle)	Valeurs (\$ CAD) moyennes au rôle d'évaluation (antérieure)
Saint-Bernard	204 836 \$	189 813 \$
Saint-Elzéar	220 057 \$	208 906 \$
Frampton	138 549 \$	125 389 \$
Sainte-Hénédine	194 629 \$	156 981 \$
Saint-Lambert-de-Lauzon	280 377 \$	261 320 \$
Sainte-Marguerite	237 476 \$	190 267 \$
Sainte-Marie	246 866 \$	229 945 \$
Vallée-Jonction	186 153 \$	167 818 \$
Saints-Anges	197 206 \$	183 127 \$
Scott	239 914 \$	214 143 \$
Saint-Isidore	222 762 \$	183 093 \$
MRC de La Nouvelle-Beauce	235 344,73 \$	191891,09 \$

6. SCOLARITÉ

Tableau 6.1 : Prévisions des effectifs scolaires

Écoles	Municipalités	Capacité d'accueil	2024-2025	2025-2026	2026-2027
L'Envolée	Frampton	120	98	102	107
L'Aquarelle	Saint-Bernard	264	280	282	289
École Notre-Dame	Saint-Elzéar	288	290	278	266
Barabé-Drouin	Saint-Isidore	384	305	307	303
Le Bac	Saint-Lambert	653	650	609	610
La découverte	Sainte-Hénédine	264	178	180	182
L'Étincelle	Sainte-Marguerite	144	127	138	139
L'Éveil	Sainte-Marie	315	969	934	911
Maribel	Sainte-Marie	344			
Maribel 2.0	Sainte-Marie	423			
Mgr-Feuiltault	Sainte-Marie	404			
Polyvalente Benoit-Vachon	Sainte-Marie	1 700	1 774	1 812	1 822
École Sts-Anges	Saints-Anges	144	120	129	135
L'Accueil	Scott	504	315	305	327
École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction	240	156	150	159
	MRC de La Nouvelle-Beauce				

Tableau 6.2 Projections des effectifs scolaires du CSSBE

Écoles	Municipalités	Capacité d'accueil	2026-2027	2027-2028	2028-2029
L'Envolée	Frampton	120	107	118	121
L'Aquarelle	Saint-Bernard	264	289	277	262
École Notre-Dame	Saint-Elzéar	288	263	243	218
Barabé-Drouin	Saint-Isidore	384	310	300	294
Le Bac	Saint-Lambert	653	610	574	548
La découverte	Sainte-Hénédine	264	175	178	184
L'Étincelle	Sainte-Marguerite	144	129	126	120
L'Éveil	Sainte-Marie	315	926	910	889
Maribel	Sainte-Marie	344			
Maribel 2.0	Sainte-Marie	423			
Mgr-Feuiltault	Sainte-Marie	404			
Polyvalente Benoit-Vachon	Sainte-Marie	1 700	1754	1723	1692
École Sts-Anges	Saints-Anges	144	134	155	178
L'Accueil	Scott	504	319	314	313
École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction	240	143	140	149

Tableau 6.3 Indice de défavorisation des écoles en Nouvelle-Beauce 2022-2023

Écoles	Municipalités	Indice seuil de faible revenu ¹	Rang décile (SFR) ²	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)
L'Envolée	Frampton	2,29	1	7,42	5
L'Aquarelle	Saint-Bernard	0,00	1	12,67	8
École Notre-Dame	Saint-Elzéar	0,64	1	6,53	5
Barabé-Drouin	Saint-Isidore	4,44	2	5,41	3
Le Bac	Saint-Lambert	1,42	1	1,58	1
La découverte	Sainte-Hénédine	0,70	1	9,71	7
L'Étincelle	Sainte-Marguerite	0,70	1	9,71	7
L'Éveil	Sainte-Marie	4,97	2	3,89	2
Maribel	Sainte-Marie	4,75	2	3,72	2
Mgr-Feuiltaut	Sainte-Marie	4,40	2	3,45	2
Polyvalente Benoit-Vachon	Sainte-Marie	2,75	1	5,98	3
École Sts-Anges	Saints-Anges	1,53	1	5,78	4
L'Accueil	Scott	0,73	1	4,25	2
École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction	3,51	1	12,54	8

Renseignements généraux, ministère de l'Éducation, Indices de défavorisation des écoles publiques 202-2023 [Indices de défavorisation | Ministère de l'Éducation \(gouv.qc.ca\)](#)

1. L'Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).

2. L'Indice du seuil de faible revenu (SFR)

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Les écoles qui se retrouvent dans les rangs déciles 8-9-10 de l'IMSE sont considérées défavorisées par le ministère de l'Éducation. Cette donnée permet de répartir les ressources financières entre les centres de services scolaires.

Tableau 6.4 Les maternelles 4 ans sur le territoire

Municipalités	Maternelle 4 ans
Frampton	
Saint-Bernard	
Saint-Elzéar	
Saint-Isidore	X
Saint-Lambert	X
Sainte-Hénédine	X
Sainte-Marguerite	X
Sainte-Marie	
Saints-Anges	X
Scott	X
Vallée-Jonction	X

Tableau 6.5 : Niveau de scolarité de la population active

Municipalités	Sans diplôme, certificat ou grade	Diplôme d'études secondaires ou équivalence	Certificat ou diplôme d'apprenti	Diplôme d'études collégiales	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat ou grade supérieur	Population de plus de 15 ans	Diplôme au-delà du secondaire
Frampton	280	210	255	220	25	140	1 130	56,6%
	24,8%	18,5%	22,6%	19,5%	2,2%	12,3%		
Saint-Bernard	550	410	465	285	25	225	1 965	50,9%
	28,1%	20,9%	23,7%	14,5%	1,3%	11,4%		
Saint-Elzéar	390	440	555	300	35	250	1 970	58%
	19,8%	22,3%	28,3%	15,2%	1,8%	12,7%		
Saint-Isidore	495	520	705	515	55	285	2 565	60,8
	19,3%	20,3%	27,5%	20,1%	2,1%	11,11%		
Saint-Lambert	750	1 110	1 345	1 050	185	905	5 345	65,2%
	14,0%	20,8%	25,2%	19,6%	3,5%	16,9%		
Sainte-Hénédine	175	225	235	215	20	125	995	59,8%
	17,6%	22,6%	23,6%	21,6%	2%	12,6%		
Sainte-Marguerite	165	260	215	175	10	50	880	51,1%
	18,6%	29,5%	24,4%	19,9%	1,1%	5,7%		
Sainte-Marie	1 795	2 360	2 075	2 075	320	1 680	10 350	59,3%
	17,3%	22,8%	20,0%	20,0%	3,1%	16,2%		
Saints-Anges	225	215	250	155	40	125	1 010	56,6%
	25,2%	21,3%	24,8%	15,3%	4,1%	12,4%		
Scott	365	360	460	470	70	250	1 980	63%
	18,4%	18,2%	23,2%	23,7%	3,5%	12,6%		
Vallée-Jonction	330	405	320	260	40	180	1 535	52%
	21,4%	26,4%	20,8%	16,9%	2,6%	11,7%		
MRC de la Nouvelle-Beauce	5 515	6 520	6 885	5 720	830	4 210	29 675	59,5%
	18,6%	22%	23,2%	19,3%	2,8%	14,2%		

Note : Une même personne peut détenir plus d'un diplôme sauf pour le diplôme d'études secondaires.

Tableau 6.6 : Portrait de la diplomation secondaire (PRÉCA)

Il est à noter que dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, il y a 1 établissement scolaire de type secondaire. Trois municipalités du territoire sont orientées vers un autre établissement scolaire de type secondaire qui ne se trouve pas au sein de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

La cohorte de 2014, comptait 380 nouveaux inscrits en première secondaire et le nombre d'élèves sortant du secondaire avec ou sans diplôme pour l'année scolaire 2019-2020 était de 335. Le graphique suivant expose le taux de diplomation de niveau secondaire (la 1^{ère} colonne sur 5 ans et la deuxième colonne sur 7 ans).

	Diplomation sur 5 ans	Diplomation sur 7 ans
Nouvelle-Beauce	73%	81%
Chaudière-Appalaches	68%	79%
Québec	67%	77%

Taux de diplomation par sexe	5 ans	7 ans
Filles	80,4%	86,4%
Garçons	65%	75%

7. PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL

Tableau 7.1 : Principales professions

	Corps législatif et cadre supérieurs	Affaires, finance, administration	Sciences naturelles	Santé	Enseignement, services sociaux, communautaire, gouvernementaux	Arts, culture, sports, loisirs	Vente et services	Métiers, transport, machinerie	Ressources naturelles, agriculture	Fabrication, services d'utilité publique
Frampton	25	100	70	50	35	15	90	175	75	10
Saint-Bernard	35	190	35	95	135	10	205	340	280	140
Saint-Elzéar	30	280	30	110	130	15	330	370	120	140
Saint-Isidore	25	285	90	120	200	35	420	435	160	120
Saint-Lambert	45	725	280	300	420	110	835	850	100	225
Sainte-Hénédine	0	105	45	65	50	0	120	180	65	40
Sainte-Marguerite	10	85	40	35	70	10	120	170	70	50
Sainte-Marie	95	1130	460	505	795	130	1480	1330	235	825
Saints-Anges	0	80	45	30	100	15	140	155	65	75
Scott	20	245	125	85	140	25	275	370	65	100
Vallée-Jonction	25	100	40	55	95	25	275	195	35	150
MRC	310	3325	1260	1450	2170	390	4290	4570	1270	1875

Tableau 7.2 : Trajet domicile-travail

Municipalités	Dans la municipalité	Dans la MRC	Dans une MRC voisine	Dans une autre province	Population active
Frampton	95	160	195	0	445
Saint-Bernard	315	365	290	15	975
Saint-Elzéar	240	590	235	0	1 060
Saint-Isidore	245	285	725	0	1 255
Saint-Lambert	655	230	1 520	0	2 415
Sainte-Hénédine	110	210	180	0	500
Sainte-Marguerite	90	180	125	0	395
Sainte-Marie	2 860	780	1 375	15	5 030
Saints-Anges	90	230	190	0	510
Scott	130	380	445	10	970
Vallée-Jonction	325	140	240	0	700
MRC de la Nouvelle-Beauce	5 155	3 545	5 520	45	14 260

Tableau 7.3 : Mode de transport pour le navettage du domicile au travail

Municipalités	Automobile conducteur	Automobile passager	À pied	À vélo	Transport en commun	Autre
Frampton	505	15	25	0	0	0
Saint-Bernard	955	65	80	20	10	15
Saint-Elzéar	1 150	65	55	0	0	10
Saint-Isidore	1 420	80	35	15	0	30
Saint-Lambert	2 605	145	70	0	30	50
Sainte-Hénédine	515	25	50	0	0	10
Sainte-Marguerite	460	15	15	0	0	0
Sainte-Marie	5 340	245	220	40	15	65
Saints-Anges	560	35	15	0	0	10
Scott	1 060	45	25	0	10	10
Vallée-Jonction	690	40	40	0	0	20
MRC de la Nouvelle-Beauce	15 655	790	630	100	60	220

8. SANTÉ POPULATIONNELLE (ÉQUIPE CISSS)

Tableau 8.1 : Espérance de vie

Sexe	Âge	Espérance de vie
Masculin	À la naissance	81 ,1
Féminin	À la Naissance	86,6

CISSS Chaudière-Appalaches

Tableau 8.2 : Prévalence des maladies chroniques de santé physique

Maladie	8 maladies chroniques de santé physique							
	Diabète	Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)	Asthme	Cardiopathies ischémiques	Maladies vasculaires cérébrales (MVC)	Hypertension artérielle	Insuffisance cardiaque	Polyarthrite rhumatoïde
Population	1 an et plus	35 ans et plus	1 an et plus	20 ans et plus	20 ans et plus	20 ans et plus	40 ans et plus	20 ans et plus
En pourcentage								
CLSC Nouvelle-Beauce	6,4	9,2	8,1	10,9	3,1	22,2	4,1	1,6
Région	7,6	9,7	9,2	11,1	3,3	25,3	4,5	1,6
Prévalence	(-)	(=)	(-)	(+)	(-)	(-)	(=)	(=)
En nombre								
CLSC Nouvelle-Beauce	2 065	1 765	2 620	2 700	765	5 520	695	390
Région	33 795	27 075	40 615	39 120	11 760	88 865	11 320	5 480
Comparaison avec le reste du Québec								
CLSC Nouvelle-Beauce	(-)	(=)	(-)	(+)	(=)	(-)	(=)	(+)
Région au Québec	(-)	(-)	(-)	(+)	(=)	(=)	(+)	(+)

Tableau 8.3 : Prévalence des maladies chroniques de santé mentale

Maladie	8 maladies chroniques de santé mentale					
	Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs	Troubles mentaux (total)	Troubles anxiodépressifs (sous-catégorie des troubles mentaux)	Troubles de la personnalité du groupe (sous-catégorie des troubles mentaux)	Troubles schizophréniques (sous-catégorie des troubles mentaux)	Troubles liés aux substances psychoactives
Population	40 ans et plus	1 an et plus	1 an et plus	1 an et plus	1 an et plus	12 ans et plus (prévalence annuelle)
En pourcentage						
CLSC Nouvelle-Beauce	2,8	8,2	4,3	0,2	0,2	0,6
Région	2,8	10,1	5,7	0,2	0,2	0,8
Prévalence	(=)	(-)	(-)	(-)	(=)	(-)
En nombre						
CLSC Nouvelle-Beauce	480	2 640	1 390	50	50	165
Région	7 145	44 845	25 080	1 040	930	2 995
Comparaison avec le reste du Québec						
CLSC Nouvelle-Beauce	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
Région au Québec	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)